

## Les avocats seront présents à la foire de Libramont



Pour la deuxième année consécutive, l'Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique (AVOCATS.BE), le Barreau du Luxembourg et la Foire de Libramont s'associent pour proposer aux justiciables et aux exposants de cet important événement des consultations juridiques gratuites sur les questions qui préoccupent le monde agricole.

Un stand de consultations juridiques gratuites données par des avocats spécialisés sera accessible dans le Hall 3 de la Foire de Libramont.

Ces permanences juridiques auront lieu les samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 juillet 2019, de 10h à 16h.

Une conférence sur les récentes réformes en matière de bail à ferme sera par ailleurs organisée avec la Fédération des notaires le vendredi 26 juillet 2019 à 14h30 dans Hall 3 (Salle LEC1). La conférence sera animée et donnée par :

- Introduction de la conférence et de la réforme par Monsieur René COLLIN, Ministre Wallon de l'agriculture,
- Orateurs : Me David MOINET, avocat à Bastogne et Me Charles WAUTERS, notaire
- animateur du débat : Me Jean-François PIERARD, notaire à Marche-en-Famenne. L'accès à cette conférence est entièrement gratuit

« Les avocats construisent aussi les villes de demain. Nous serons à Libramont aux côtés des agriculteurs pour les aider à résoudre les problèmes du quotidien en les anticipant » déclare Jean-Pierre Buyle, président d'AVOCATS.BE.